

TERMES DE RÉFÉRENCE ÉVALUATION EXTERNE

Programme **RésiSTerre (Résilience, Société et Territoires) Phase 1** Sénégal, Tchad et Burkina Faso

Financé par l'Agence Française de Développement, la Région Nouvelle Aquitaine, la Mairie de Poitiers et le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (DAECT), la Fondation Lord Michelham of Hellingly, la Fondation SENSE, Synergies Solaire, la Fondation Watt for Change (Valorem)



Demandeur : Initiative Développement (ID)

République du Sénégal, Régions de Fatick et de Diourbel
République du Burkina Faso, Région des Hauts Bassins, Province du Houet
République du Tchad, Région du Logone Occidental, Département du Lac Wey, Ville de Moundou

Avril 2024

Evaluation finale de la phase 1 de la Convention Programme RésiSTerre

TABLE DES MATIERES

1. Contexte de l'évaluation : ID et le Programme RésiSTerre	3
1.1. Présentation d'Initiative Développement	3
1.2. Descriptif du programme RésiSTerre et de son contexte	3
1.2.1. Le programme	3
1.2.2. Localisation du programme	4
1.2.3. Partenaires du programmes	5
1.2.4. Historique des relations partenariales et volets de RésiSTerre	7
1.2.5. Objectifs et Résultats attendus des programmes RST au Sénégal, au Burkina Faso et au Tchad 8	
a) Objectifs et IOV	8
b) Résultats attendus	8
1.2.6. Bénéficiaires ciblés par le programme	9
1.2.7. Budget global et partenaires financiers	11
2. Présentation de l'Evaluation	11
2.1. Objectifs de l'évaluation	11
2.2. Questions évaluatives	12
2.3. Demandes de recommandations	16
2.4. Méthodologie de l'évaluation	17
2.4.1. Modalité de pilotage et présentation des résultats de l'évaluation	17
2.4.2. Etude préalable	18
2.4.3. Enquêtes terrain	18
2.4.4. Livrables attendus	18
2.5. Profil des évaluateur.ices et critères de sélection	19
2.5.2. Modalités de candidature	19
2.5.3. Modalités de sélection des offres	20
2.6. Modalités financières et réponse	20
ANNEXES	21
Annexe 1 : Contextes nationaux	21
a) Sénégal	21
b) Burkina Faso	21
c) Tchad	22
Annexes 2- documents de référence pour l'évaluation	23
Annexe 3. Cadre logique RésiSTerre (sur demande)	24

1. Contexte de l'évaluation : ID et le Programme RésiSTerre

1.1. Présentation d'Initiative Développement

Initiative Développement (ID) est une association française régie par la loi de 1901. Fondée en 1994, elle a pour missions d'accompagner les initiatives locales en favorisant l'émergence et la structuration de partenaires de la société civile et d'agir à l'échelle des territoires pour une gestion concertée et inclusive des ressources, des services et des biens communs. ID vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations en intégrant les limites environnementales et en œuvrant à la réduction des discriminations. ID intervient dans 10 pays : Gabon, Haïti, Bénin, Tchad, Congo-Brazzaville, Comores, Madagascar, Sénégal, Burkina Faso et France. Elle mène aujourd'hui 29 projets regroupés autour de 6 domaines : Climat, Energie, Forêt ; Eau, Assainissement et Déchets ; Citoyenneté et Territoire ; Accompagnement et Renforcement des Acteurs ; Santé ; Education.

Afin d'assurer un impact positif et pérenne, ID intervient selon quatre principes :

- **Dignité humaine et pouvoir d'agir**, c'est-à-dire défendre la dignité, l'équité, la liberté, l'esprit critique, la tolérance, l'accès au savoir et l'autonomie des personnes en prenant en compte l'humanité entière, dont les générations à venir, sans distinction de genre, d'âge, ou de culture ;
- **Solidarité et responsabilité**, reposant sur l'interdépendance sociale et écologique entre les êtres humains et induisant des comportements empreints d'empathie, de modestie et de confiance ;
- **Partenariat, proximité et solutions durables** pour renforcer la capacité à agir individuellement et collectivement par le biais d'une approche adaptée aux territoires afin de stimuler et d'accompagner le changement et de mobiliser les communautés en partant de leur propre analyse et de leur propre engagement ;
- **Transparence et qualité** par le biais de processus et de méthodes de travail garantissant l'efficacité et par le biais du respect des normes internationales de comportement dans l'objectif de protéger la santé et la sécurité des personnes.

Depuis 2011, ID, à travers la thématique Climat, Energie, Forêt défend et accompagne des trajectoires de développement durable adaptées au défi de l'accès à l'énergie pour toutes et tous et de la gestion raisonnée des ressources dans un contexte de forte vulnérabilité climatique des territoires et des populations qu'elle accompagne.

Avec 8 projets menés en Afrique Centrale, de l'Ouest et en Océan Indien l'accompagnement d'ID vise à accroître la résilience des territoires et des populations face au changement climatique tout en favorisant les dynamiques sociales et économiques locales. Cela passe par un renforcement des activités d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sur l'ensemble des territoires.

1.2. Descriptif du programme RésiSTerre et de son contexte

1.2.1. Le programme

Le Burkina Faso, le Sénégal et le Tchad sont confrontés à des vulnérabilités environnementales et socio-économiques multiformes tels que le **dérèglement climatique**, la **perte accélérée de biodiversité**, la **raréfaction des ressources** et la **multiplication des risques sanitaires environnementaux** ainsi qu'à la **fragilité de leurs économies reposant encore essentiellement sur l'agriculture qui est directement impactée par les variabilités climatiques**. Dans ce contexte, les inégalités de genre s'accroissent et les horizons s'obscurcissent entraînant le désœuvrement ou l'exode des jeunes vers des ailleurs incertains. Face à ce constat, ID a démarré le programme RésiSTerre

en novembre 2021 dans le but de contribuer à la résilience économique et climatique des territoires ruraux en renforçant et s'appuyant sur ses partenaires, avec qui ID travaille depuis maintenant plusieurs années.

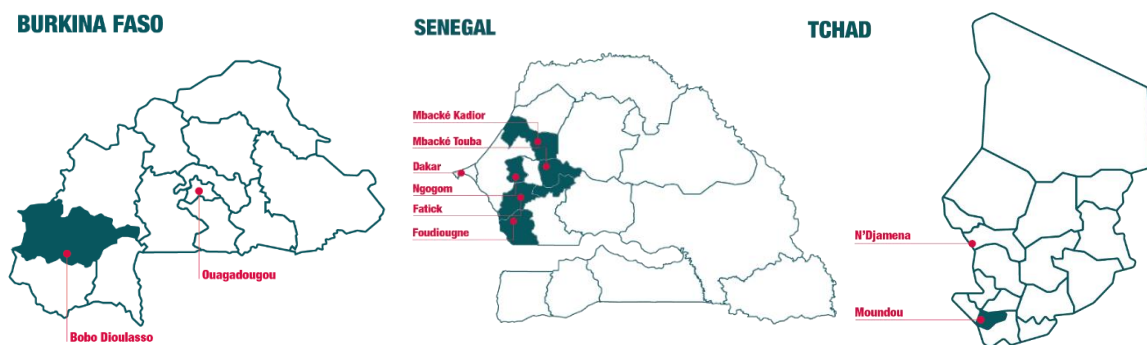
Un territoire résilient est entendu comme un territoire en mouvement, capable d'anticiper des perturbations, d'en minimiser les effets, de se relever et de rebondir tout en évoluant vers un nouvel état en équilibre dynamique. Un territoire en capacité simultanément de faire face aux impacts du dérèglement climatique tout en évoluant vers une économie de transition bas-carbone pour préserver l'avenir des populations et des écosystèmes.

Cette convention programme est pensée comme une succession de trois phases de 3 années, de 2021 à 2030. **La première phase de 3 ans** (nov. 2021-oct 2024) financée par l'Agence Française du Développement (AFD) visait à :

- Renforcer les partenaires de ces territoires dans leur capacité d'action, de connaissance et de mobilisation des populations autour des enjeux de résilience économique et climatique ;
- Renforcer la résilience territoriale et répondre aux besoins des populations grâce à l'accompagnement d'actions ciblant les secteurs stratégiques de l'énergie, de la gestion des ressources naturelles et de l'agriculture, et les populations vulnérables.

1.2.2. Localisation du programme

Le programme RésiSTerre est mis en œuvre dans 3 pays et 5 régions. Il comporte 5 volets, menés avec 4 partenaires.



Au Burkina Faso, le projet est localisé dans la région des Hauts Bassins, province du Houet, dans les communes de Toussiana, Bama, Koundougou et 36 villages rattachés à Bobo-Dioulasso.

La **région des Hauts Bassins**, première productrice de coton et deuxième productrice de céréales, souffre de la pluviométrie variable et des inondations qui mettent à mal les récoltes année après année. Région stratégique de par sa proximité avec la Côte d'Ivoire et le Mali, atout touristique du pays, la région pâtit aujourd'hui particulièrement de l'instabilité sécuritaire.

Au Sénégal, dans 3 régions différentes (3 départements) :

- Dans la région de Diourbel, département de Mbacké, commune de Mbacké Touba et dans le département de Bambey, commune de Ngogom, dans le village de Ndem Meïssa et environ 20 villages environnants ;
- Dans la région de Louga, département de Kébémér, Arrondissement de Darou Mousty, commune de Mbacké Kadior ;
- Dans la région de Fatick, départements de Gossas, Fatick et Foundiougne.

La **région de Fatick** est particulièrement exposée aux conséquences du dérèglement climatique : faible pluviométrie, désertification, salinisation progressive des sols qui sont associées également à des fortes pressions anthropiques sur les ressources naturelles. Dans ce contexte, la situation sociale est particulièrement préoccupante avec la nécessité de trouver des alternatives face à la précarisation grandissante des populations et à l'exode rurale. De plus, près de 80% des ménages dépendent du bois et du charbon dans leur utilisation quotidienne pour la cuisson des aliments (RGPHAE, 2013). On assiste ainsi à une raréfaction des ressources naturelles, tandis que la région voit progresser peu à peu la déforestation. Dans la région de Fatick, les infrastructures routières (autoroutes, ponts, ...) en cours de construction permettent progressivement de désenclaver la zone et de contribuer à sa vitalité économique.

La **région de Diourbel** se situe dans le grand bassin arachidier du Sénégal, zone marquée par les politiques historiques de monoculture d'arachide ayant pour conséquences l'appauvrissement des sols et la perte de fertilité, le déboisement et l'érosion, la salinisation et l'acidification. Ces phénomènes sont aggravés par la détérioration progressive des conditions climatiques de la zone. En effet, sur la période 1951-2020, on observe une baisse importante, d'environ 250 mm, des précipitations annuelles moyennes dans la région de Diourbel.

Au Tchad, le projet est localisé dans la région du Logone Occidental, département du Lac Wey, ville de Moundou et 5 communes rurales alentour.

La **région du Logone Occidental** où l'agriculture prédomine, connaît un contexte de désertification croissant pouvant s'expliquer par la récurrence d'épisodes climatiques violents (sécheresse et inondations), par une pression accrue sur les ressources et sur le foncier ne permettant plus la mise en place de jachères régénératrices ou la sécurisation des terres cultivables et par une forte dégradation du couvert ligneux causée en partie par la pression importante sur le bois-énergie.

1.2.3. Partenaires du programme

Les 4 partenaires d'ID au cœur de ce projet sont les suivants :

- **Au Burkina Faso :**
 - **L'Association SEEPAT** (*Sauvons l'Environnement, l'Eau Potable et l'Assainissement pour tous*) intervient sur les secteurs de l'environnement, de l'eau-assainissement, de l'énergie et de l'accompagnement des collectivités territoriales dans la région de Bobo Dioulasso. Pour le programme RésiSTerre, ID s'appuie tout particulièrement sur les acquis du projet *Enerliance*, mis en œuvre par le SEEPAT depuis 2017 et qui vise à développer une offre de produits et services dans le secteur de l'énergie à usage domestique et productif, notamment des cuiseurs économes (CE), des kits solaires et des biocombustibles dans les villages proches de la ville de Bobo Dioulasso.

- **Au Sénégal :**
 - **L'Agence Régionale de Développement (ARD) de Fatick** est un établissement public local à caractère administratif mis en place en 1998 et qui couvre les 3 départements de l'ancienne région de Fatick (Fatick, Foundiougne, Gossas). Son expertise technique consiste à accompagner les collectivités territoriales dans la réalisation de leurs projets de développement. Depuis 2016, l'ARD de Fatick et ID mettent en œuvre en partenariat et dans le cadre d'une coopération décentralisée entre la Région Nouvelle

Aquitaine et l'Entente interdépartementale Fatick-Diourbel le Programme de Développement des Energies Renouvelables (PRODER) qui a permis l'accompagnement de 194 acteur·ices économiques pour le développement des cuiseurs économes (CE) et le reboisement dans la région.

- **L'Association des Villageois de Ndem (AVN)** a été fondée en 1988 dans le village de Ndem. Devenue ONG en 2006, elle a pour mission d'accompagner les populations locales dans un processus de développement endogène et durable. AVN intervient à la fois sur la satisfaction des besoins de base des populations que sur la création d'activités génératrices de revenus (artisanat, agroécologie, transformation alimentaire) et la préservation de l'environnement et de la biodiversité dans une approche intégrée et holistique du développement rural. Tout particulièrement, AVN est engagée depuis 2014 dans la mise en œuvre d'un projet de démonstration, de formation et de sensibilisation à l'agroécologie à travers la création d'une ferme de formation et d'un jardin « faune et flore ». Depuis 2015, elle travaille également au développement d'une entreprise sociale : Yaakaar Environnement qui produit du biocombustible à base de résidus agricoles (coques d'arachide)

▪ **Au Tchad :**

- **L'Union des Femmes pour la Paix (UFEP)**, cellule de Moundou est un réseau d'associations féminines tchadiennes créé en 1997 qui intervient dans le domaine des droits des femmes, de la prévention et gestion des conflits, de l'accès à l'éducation et de la protection de l'environnement. L'UFEP a mis en œuvre en partenariat avec ID un programme d'émergence et de structuration d'une filière de cuiseurs économes (CE) entre 2015 et 2021, projet l'ayant conduit à s'intéresser aux enjeux de lutte contre la coupe abusive des bois et des liens entre genre et climat.

Ces 4 partenaires ont pour point commun de mener des activités économiques et environnementales et d'accompagner des acteur·rices locaux·ales qui contribuent à la résilience de leur territoire. Ils ont pour point fort leur capacité à initier des dynamiques de changement et à mobiliser les populations sur des territoires particulièrement exposés au dérèglement climatique.

Il convient de noter que le programme RésiSTerre mobilise l'expertise technique de SOL-Alternatives Agroécologiques, ONG française, partenaire du programme et de l'Association des Villageois de Ndem (volet Biofermes, Sénégal).

A travers une composante transverse, le programme RésiSTerre propose aux 4 partenaires de se réunir pour co-construire un cadre commun d'analyse, de suivi et de partage sur la résilience climatique. Ce cadre est pensé comme une opportunité donnée aux partenaires d'approfondir leur propre vision d'un territoire résilient face aux aléas climatiques, de définir les facteurs de résilience sur lesquels ils pourraient agir à leur échelle et de se projeter vers de nouvelles activités ou stratégies pour renforcer ces facteurs et accroître les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation de leur territoire.

Pour la phase 1 du programme RésiSTerre, le volet Enerliance au Burkina Faso a été clôturé de manière anticipée le 31 décembre 2023. Cela fait suite à la décision de suspension des financements de l'AFD

au Burkina Faso liée à l'évolution de la situation politique burkinabé et à l'évolution des relations entre la France et la Burkina Faso depuis le début du programme en 2021.

En s'appuyant sur les acquis de projets antérieurs menés dans ces trois pays et sur les relations nouées avec les partenaires de mise en œuvre engagés localement sur les enjeux climatiques depuis plusieurs années, ID apporte une expertise partenariale et des approches techniques et sociales innovantes sur l'énergie, la gestion des ressources naturelles et l'agriculture. Ainsi, le programme RST a pour objet une mise en cohérence progressive des activités autour de la résilience. La première phase s'étendant de 2021 à 2024 vise à diagnostiquer et renforcer les besoins prioritaires identifiés par les partenaires en renforcement des capacités et des moyens ainsi qu'à contribuer à la résilience des populations.

1.2.4. Historique des relations partenariales et volets de RésiTerre

Sur le **volet PRODER**, depuis 2016, l'ARD de Fatick et ID mettent en œuvre en partenariat et dans le cadre d'une coopération décentralisée entre les Régions Poitou-Charentes puis Nouvelle-Aquitaine et l'entente interdépartementale Fatick-Diourbel, le Programme de Développement des Energies Renouvelables phase 1 (PRODER 1). Ce dernier a permis l'accompagnement de 194 acteur-ices économiques dont 121 femmes, la plantation de 419 83 arbres et l'appui à l'aménagement et la gestion de 21 255 ha de forêts ainsi que la production de plus de 71 494 CE dans la région de Fatick, ce qui représente une économie de 171 157 tonnes Eq CO2 par rapport à l'utilisation d'un foyer de cuisson traditionnel.

Sur le **volet Biofermes**, l'Association des Villageois de Ndem est engagée depuis 2014 dans la mise en œuvre d'un projet de démonstration, de formation et de sensibilisation à l'agroécologie à travers la création d'une ferme de formation et de production à Mbacké Kadior et le développement d'une Jardin Faune & Flore (JFF) à Ndem, espace pédagogique de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Dans cette continuité, depuis 2018, l'AVN a développé en partenariat avec SOL-Alternatives Agroécologique une ferme agroécologique de formation dans la zone de Mbacké Kadior (ferme de Nguiguiss Bamba) dans le cadre du projet « Biofermes Sénégal ». Ce modèle de ferme agroécologique de formation ainsi qu'un périmètre de production test de 4 ha a bénéficié à 585 personnes de la zone de Mbacké Kadior et à 5000 visiteur-es extérieur-es, sensibilisé-es à l'agroécologie et à la préservation des ressources naturelles.

Sur le **volet Yaakaar**, AVN a été accompagné depuis 2015 par l'Association Projets Solidaires (APS) avec qui ID a fusionné en 2019. Cet accompagnement a permis l'émergence et le développement d'une entreprise sociale locale de production et diffusion de combustibles à partir de coques d'arachides.

Le **projet Enerlience au Burkina Faso** a quant à lui été initié en 2017, appuyé par APS en vue de développer une offre de produits et services dans le secteur de l'énergie à usage domestique et productif notamment des CE, des kits solaires (environ 68 kits solaires ont été vendus) et des biocombustibles produits à base de résidus organiques, dans les villages proches de la ville de Bobo-Dioulasso. Aujourd'hui, le projet est clôturé de manière anticipée depuis décembre 2023.

Au **Tchad**, le **projet Madjilebé** est mis en œuvre en partenariat avec l'UFEP, qui s'implique dans la lutte contre la déforestation aux côtés d'ID à travers l'appui à l'émergence et la structuration d'une filière locale de production et diffusion de CE. Ce projet qui s'est étendu de 2015 à 2021, a mobilisé 12 associations féminines membres du réseau UFEP engagées dans la promotion et la sensibilisation des populations aux avantages de l'utilisation de CE et aux problématiques de déforestation sur leur territoire.

La phase 1 du programme RST, de 2021 à 2024, a été initiée par ID sur la base de ces projets et de ces partenariats déjà existants.

A l'issue des 9 ans de programme (3 phases de 3 ans), une autonomie des partenaires pour la mise en œuvre de leurs activités, une diversification des zones géographiques et des activités sont attendues ainsi qu'une amélioration des conditions de vie de 20% des bénéficiaires finaux.

1.2.5. Objectifs et Résultats attendus des programmes RST au Sénégal, au Burkina Faso et au Tchad

a) Objectifs et IOV

Objectif global (OG) : Contribuer à la résilience économique et climatique et à l'amélioration des conditions de vie des populations pour un développement soutenable des territoires ruraux au Sahel (Burkina Faso, Sénégal et Tchad).

IOG : 20% des bénéficiaires finaux des 5 zones d'intervention témoignant d'une progression de leurs conditions de vie.

Objectif spécifique 1 (OS1) : Renforcer les partenaires de ces territoires dans leurs capacités d'action, de connaissance et de mobilisation des populations autour des enjeux de résilience climatique.

IOV1 : 4 organisations (ARD, AVN, SEEPAT et UFEP) ont renforcé leur structuration interne et ont acquis de nouvelles capacités leur permettant de mieux répondre à leurs enjeux de résilience climatique.

Objectif spécifique 2 (OS2) : Renforcer la résilience climatique grâce à des actions des partenaires visant des secteurs stratégiques et vulnérables (énergie, gestion des ressources naturelles et agriculture).

IOV1 : Les zones d'intervention progressent au moins sur 2 facteurs de résilience suivant une échelle définie au démarrage et mesurée en fin de projet.

b) Résultats attendus

OS1 R1 : Les 4 partenaires (l'ARD, l'AVN, le SEEPAT et l'UFEP) se structurent et renforcent leurs capacités techniques et entrepreneuriales et celles de leurs membres et de leur entité économique.

IOV R1.1 : Les organisations accompagnées réalisent au moins 2 changements en interne d'ordre organisationnel et institutionnel (fin de projet).

IOV R1.2 : Les organisations accompagnées progressent sur au moins 90 % des capacités techniques et entrepreneuriales (et celles de leurs membres et entités économiques) identifiées lors du diagnostic initial (fin de projet).

OS1 R2 : Les partenaires co-construisent un cadre commun d'analyse et de partage sur la résilience (comme cadre de projection stratégique et mesure d'impact).

IOV R2.1 : Un cadre d'analyse et de suivi de la résilience est adopté par les 4 partenaires dans le pilotage de leur action.

IOV R2.2 : Les organisations accompagnées se donnent un objectif de progression sur au moins 2 facteurs de résilience.

OS2 R3 : Des acteur-ices et des filières (paysan-nes, entreprise YE, producteurs de CE, membres de l'UFEP, CT de Fatick, etc...) sont accompagné-es et renforcé-es pour le développement d'activités économiques et environnementales.

IOV R3.1 : Augmentation des ventes de CE par les revendeuses de 25% + Génération de revenus par l'UFT à l'issue du projet (Tchad).

IOV R3.2 : Le chiffre d'affaire généré par les activités économiques (CE, kits solaire et briquettes) augmente d'au moins 5 % à l'issue du projet (Sénégal-Dpt Mbacké et Burkina Faso).

IOV R3.3 : 80 % des producteurs accroissent leurs rendements d'au moins 10 % ou diversifient leurs pratiques (Sénégal-Dpt Bambev et Kebemner).

IOV R3.4 : 150 ha de terres agricoles reboisés, 10 forêts et aire protégées enrichies avec 100 000 plants (Sénégal – Fatick).

OS2 R4 : Des actions pilotes et de recherche et développement techniques aboutissent au renforcement des activités développées ou soutenues par les partenaires.

IOV R4.1 : Au moins 2 partenaires initient de nouvelles activités.

1.2.6. Bénéficiaires ciblés par le programme

Projet/Pays	Bénéficiaires direct-es	Bénéficiaires indirect-es
PRODER Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ARD de Fatick dont 10 agents de l'ARD ; ▪ 40 collectivités territoriales (communes et conseils départementaux de l'entente) ▪ 15 000 acteur-ices (membres d'associations de groupements de femmes, Groupements d'Intérêts Economiques, entrepreneur-es, membres du corps enseignant ou habitant-es de la région). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environ 180 000 habitant-es de la zone.
Biofermes Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'association AVN dont 6 à 10 membres de l'association bénéficiant de formations en gestion associative ; ▪ 15 animateur-ices en agroécologie, dont 12 issu-es de la communauté locale de Mbacké Kador et 3 issu-es de la communauté de Ndem ; ▪ 20 paysan-nes (dont 50% de femmes), issu-es de Mbacké Kador ou des villages environnants ; ▪ 500 paysan-nes (dont au moins 60 % de femmes) des villages environnants ; ▪ 250 paysan-nes (dont plus de 200 femmes) établies sur quatre périmètres agroécologiques annexes aux périmètres directement ciblées par le projet ; ▪ 1274 élèves (dont au moins 50 % de filles) issu-es de 7 établissements scolaires locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environ 30 000 habitant-es de la zone ; ▪ 4500 personnes issues du grand public au niveau national sensibilisées à l'agroécologie.
Yaakaar Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'entreprise sociale (YE) comptant entre 4 et 6 employé-es ; ▪ 10 distributeur-ices des produits ; ▪ Environ 200 familles utilisatrices des produits. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environ 50 000 habitant-es de la zone.
Enerlieence Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 artisans qui produiront les CE, 15 distributeur-ices des CE et des kits solaires et 1 entreprise fabricant les kits et les couveuses solaires ; ▪ 1 groupement de femmes produisant le biocombustible ; ▪ 5 Comités Villageois de Développement (CVD) ; ▪ 1000 familles utilisatrices des CE et kits solaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environ 30 000 habitant-es de la zone.
Madjilebé Tchad	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 132 membres de l'UFEP (12 associations féminines membres de l'UFEP et 12 membres du Bureau Exécutif) ; ▪ 30 personnes de l'Union des femmes de Tilo (UFT) ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environ 265 000 habitant-es de la zone.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 54 acteur-ices de la filière CE de Moundou ; ▪ Environ 50 acteur-ices locaux-ales (OSC, comités de reboisement, leaders religieux et traditionnels, groupements paysans, habitant-es des quartiers périphériques des forêts communales et vivant des ressources forestières) feront partie du cadre de concertation sur la gestion des forêts et environ 100 acteur-ices locaux-ales (OSC, leaders religieux et traditionnels, acteur-ices économiques des filières énergie) seront accompagné-es via l'AOC ; ▪ 7 000 ménages utilisateurs des produits et services. 	
TOTAL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 69 organisations (partenaires, CT, entreprises, CVD, associations, établissements...); ▪ 25762 personnes (acteur-ices, ménages, paysan-nés, distributeur-ices, membres, employé-es...). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environ 550 000 habitant-es des zones d'intervention ; ▪ 4500 personnes sensibilisées à l'agroécologie.

Parmi les bénéficiaires ciblés par le programme, les jeunes constituent une population prioritaire :

Projet/pays	Bénéficiaires jeunes direct-es	Bénéficiaires jeunes indirect-es
PRODER Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 100 jeunes impliqué-es dans la formation des élu-es au processus de décentralisation ; ▪ 9 jeunes impliqué-es dans l'AOC sur la dégradation de l'environnement dans la forêt de Malka ; ▪ 50 jeunes participant-es et jeunes entrepreneur-euses au forum solaire de Fatick ; ▪ 10 jeunes impliqué-es dans le renforcement des pépinières communautaires ; ▪ 15 jeunes agriculteur-ices formé-es et accompagné-es sur la RNA ; ▪ 40 jeunes suivi-es et coaché-es sur a production et la distribution d'équipements énergétiques durables et économes en énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 750 jeunes riverain-es touché-es par les PAG et PSG ; ▪ 100 jeunes touché-es par la sensibilisation/éducation environnementale ; ▪ 30 000 jeunes bénéficiaires du reverdissement urbain et semi-urbain.
Biofermes Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 12 jeunes, membres d'AVN, renforcé-es ; ▪ 9 écojeunes accompagné-es en charge de la mobilisation des enfants sur les enjeux climat ; ▪ 10 jeunes formé-es à l'agroécologie ; ▪ 100 jeunes impliqué-es dans le suivi des pratiques agroécologiques pratiquées sur les périmètres maraîchers. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 000 jeunes consommateur-ices direct-es sensibilisé-es aux produits issus de l'agroécologie.
Yaakaar Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 jeunes de l'entreprise Yaakaar Environnement (YE) formé-es ; ▪ 40 jeunes utilisateur-ices du petit productif accompagné-es vers des modes de consommation plus durables (biocombustibles). 	
Enerlience	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 jeunes, membres de SEEPAT, renforcé-es ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 225 jeunes participant-es aux

Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 150 jeunes mobilisé-es via des rencontres et ateliers interacteurs sur la promotion des énergies renouvelables ; ▪ 18 jeunes formé-es et suivi-es sur la production et la distribution d'équipements énergétiques durables et économes en énergie. 	ateliers interacteurs sur les enjeux Climat/Energie.
Madjilébé Tchad	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 jeunes, membres de l'UFEP et ses associations, renforcé-es ; ▪ 50 jeunes acteur-ices impliqué-es dans l'AOC sur la gestion de la forêt de Koutou ; ▪ 30 jeunes impliqué-es dans le renforcement des OSC jeunes sur la mobilisation aux enjeux climat ; ▪ 30 jeunes formé-es sur la production et la distribution d'équipements énergétiques économes et de biocombustibles. 	600 jeunes touché-es par la sensibilisation aux enjeux climat et l'éducation environnementale.
TOTAL	685 jeunes	33 675 jeunes

1.2.7. Budget global et partenaires financiers

Le budget global de cette première phase s'élève à 3 250 000 €, financé à 60 % par l'Agence française de Développement (AFD).

2. Présentation de l'Evaluation

2.1. Objectifs de l'évaluation

L'évaluation de cette 1^e phase de programme poursuit des objectifs externes (demande initiale de l'AFD, bailleur principal du programme) comme internes (opportunité pour ID de tirer des enseignements des activités projets et transverses menées ces 3 dernières années). Elle vise plus spécifiquement à ;

- ▼ Apprécier la stratégie proposée, les résultats et l'impact des activités menées proposées et en rendre compte à l'AFD et autres partenaires financiers au regard des besoins et enjeux des territoires d'intervention ;
- ▼ Identifier les forces et les faiblesses des différents volets projets et identifier des pistes d'amélioration ; (une attention toute particulière sera accordée aux enjeux bois-énergie et préservation des forêts (analyse des forces/faiblesses/pertinence des actions proposées et pistes d'amélioration intéressantes à explorer pour la suite du programme)
- ▼ Proposer des recommandations pertinentes qui serviront d'éclairage à ID et ses partenaires pour le cadrage et à la mise en œuvre de la phase 2 de la Convention Programme.

Il est proposé une étude externe sur les 4 projets au Sénégal et au Tchad. En effet, étant donné la situation politique au Burkina Faso et la clôture anticipée du projet Enerliance suite à la décision de suspension des financements de l'AFD, l'évaluation externe ne portera pas sur ce volet du programme. Il est toutefois recommandé que le SEEPAT et les équipes projets soient interviewé-es à distance pour étayer l'évaluation de ce volet de projet comme du programme multipays dans son ensemble.

Différents aspects seront donc spécifiquement analysés :

- ▼ En termes de redevabilité, l'évaluation s'intéressera au degré de réalisation du cadre logique, sur la base des critères DAC (pertinence, faisabilité, efficacité, effets/impact, durabilité), aux activités de renforcement et d'appui mis en œuvre, avec une attention particulière également portée aux thématiques transversales (cadre d'analyse et de partage autour de la résilience, prise en compte des jeunesses, enjeux de genre, dispositifs d'accompagnement).
- ▼ En lien avec le dispositif de CP, l'évaluation évaluera la mesure de la contribution du programme au changement visé.
- ▼ Au niveau méthodologique et au niveau de l'accompagnement, l'évaluation se concentrera sur la pertinence et la qualité de l'approche, des outils et de la posture d'accompagnement d'ID et ses partenaires techniques, tout particulièrement SOL-Alternatives Agroécologiques.
- ▼ L'évaluation mesurera la contribution du programme aux changements relatifs aux rapports entre les femmes et les hommes et à la prise en compte des jeunesses.

2.2. Questions évaluatives

Sur la base du document de projet, des éléments fournis par les différentes parties prenantes et la documentation mise à sa disposition, l'évaluateur-ice réalisera une analyse critique de l'approche et de la réalisation des résultats annoncés en tenant compte des thèmes transversaux.

Le-la consultant-e approfondira son analyse sur les questions suivantes :

Sur les résultats de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les activités prévues pour l'atteinte des différents résultats ont-elles été réalisées ? Quelles sont les raisons des éventuels écarts constatés ? Quelles sont les réussites ? Les éventuels points de blocage ? ▪ Les points de blocage apparus en cours de projet ont-ils été dépassés ? ▪ Les moyens (humains, financiers) affectés aux objectifs ont-ils été suffisants, adaptés et pertinents ? (Une analyse qualitative et quantitative est préconisée). ▪ Quel est le niveau actuel des indicateurs de résultat ? des indicateurs d'objectif ? ▪ Dans quelle mesure les activités menées et les résultats obtenus contribuent-ils à l'atteinte des objectifs ? Les thématiques ciblées (énergie/gestion des ressources naturelles/agriculture) sont-elles pertinentes au regard des vulnérabilités climatiques des zones d'intervention ? ▪ Dans quelle mesure les activités et les résultats ciblés contribuent-ils à la résilience climatique des populations ciblées au Sénégal comme au Tchad ? Le projet a-t-il engendré des effets positifs/négatifs imprévus ?
Sur le volet renforcement organisationnel et des capacités, techniques, entrepreneuriales et de mobilisation des partenaires:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quel est le degré de satisfaction des partenaires quant aux activités de renforcement organisationnel, technique et entrepreneurial proposés sur les différents volets du projet ? Dans quelle mesure les différents plans de renforcement ont été co-construits et répondent à la demande initiale des partenaires ? l'ingénierie déployée était-elle suffisante face aux besoins ? quel dispositif de suivi et d'évaluation de ce

	<p>renforcement a été mis en place ? Quelle est la pertinence de ce dispositif ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment évolue l'accompagnement des partenaires d'ID face à une éventuelle montée en compétence de ces derniers ? ▪ Sur le plan du renforcement organisationnel (dont renforcement humain), l'accompagnement proposé a-t-il permis une meilleure structuration et/ou développement stratégique des partenaires ? l'appui méthodologique proposé a-t-il été pertinent au regard des attentes des partenaires et de la stratégie d'intervention du programme ? Quelles montées en compétences ? ▪ L'accompagnement proposé sur la base des méthodologies mises en œuvre par ID a-t-il permis l'intégration transversale d'une réflexion sur la résilience au niveau stratégique des partenaires ? ▪ Sur le renforcement technique, les activités de renforcement des capacités techniques des partenaires au sein des différents volets de RésiSTerre ont-elles été adaptées aux besoins ? Pertinentes ? Dans quelle mesure ces activités de renforcement ont permis le développement des activités mises en œuvre ? ▪ Sur le plan du renforcement entrepreneurial, les activités proposées ont-elles été adaptées aux besoins exprimés et aux attentes en terme de pérennité des activités ? Dans quelle mesure ont-elles permis aux partenaires concernés de monter en compétences ? ▪ Sur le plan des activités de renforcement à la mobilisation (en particulier l'AOC au Tchad)- les activités proposées ont-elles permis au partenaire de monter en compétences ? dans quel domaine ?
<p>Sur le volet cadre commun d'analyse et de partage sur la résilience :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les diagnostics de vulnérabilité et d'identification des facteurs de résilience ont-ils permis d'affiner la stratégie d'intervention ? Dans quelle mesure ont-ils permis le renforcement des partenaires ? d'ID ? ▪ La mise en place du cadre commun d'analyse de la résilience a-t-il permis aux partenaires d'amorcer une orientation vers des stratégies d'intervention autour de la résilience ? d'orienter les activités du projet ? ▪ La collaboration et l'échange entre partenaires ont-ils été adaptés aux objectifs ? Ont-ils été appréciés des partenaires et pourquoi ? ▪ Le cadre commun a-t-il permis une meilleure prise en compte par les partenaires des dimensions stratégiques autour de l'équité de genre et de l'insertion économique, environnementale et sociale des jeunes ? ▪ Les ateliers d'échanges entre partenaires ont-ils permis d'identifier les besoins de chaque partenaire en termes de résilience ? Les ateliers d'échanges ont-ils permis de mettre en évidence des croisements d'expertise entre partenaires ?

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les partenaires sont-ils sensibilisés à la mesure d'impact et au suivi-évaluation ? Le comprennent-ils ? Y adhèrent-ils ? ▪ Dans quelle mesure les stratégies et plans d'actions affinés par les partenaires au cours de cette phase contribuent-ils à répondre efficacement aux vulnérabilités climatiques mises en avant dans le diagnostic ? Les options d'adaptation visées sont-elles cohérentes ?
<p>Sur le volet accompagnement et renforcement des acteur·ices et des filières pour le développement économiques et environnementales :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les formations et l'accompagnement des acteur·ices dans les domaines de l'énergie, de l'agroécologie, de la reforestation et de la biodiversité ont-elles été adaptées au besoin ? Suffisantes d'un point de vue quantitatif ? qualitatif ? ▪ Ces 4 thématiques ciblées en phase 1 (énergie, agroécologie, la reforestation et la biodiversité) sont-elles pertinentes au regard du diagnostic de vulnérabilités réalisé ? ▪ Ces formations ont-elles été appropriées par les personnes formées ? Quelles en sont les signaux positifs ? Quels compléments et/ou quelles améliorations prévoir en phase 2 ? ▪ Les partenaires ont-ils pris part à de l'accompagnement et au renforcement des acteurs et comment ? Quelles ont été les forces et faiblesses des partenaires ? ▪ Les investissements dans des outils de production ont-ils été suffisants ? Ont-ils répondu aux besoins matériels ? ▪ Les investissements dans les dispositifs de formation ont-ils permis aux partenaires de développer l'expérimentation, la démonstration et la production ? ▪ Les activités de concertation, de promotion et de sensibilisation dans les domaines de l'énergie, de l'agroécologie, de la reforestation et de la biodiversité ont-elles permis un engagement des acteur·ices dans les filières soutenues ? Dans les activités proposées par les partenaires ? ▪ En quoi les activités de concertation ont-elles été adaptées pour mettre en évidence les défis collectifs des acteur·ices et des actions à mettre en œuvre pour répondre à ces défis ? ▪ Les actions de promotion des produits et les stratégies de marketing et de communication ont-elles été adaptées aux produits à diffuser ? ▪ Les Approches Orientées Changements appliquées à la mobilisation sociale (AOC- MS) ont-elles permis de stimuler la prise de conscience par les populations des problématiques qui se posent à elles ? Ont-elles contribué à initier certains changements ? ▪ Dans quelle mesure les moyens mis en place par le programme ont-ils permis de pérenniser les actions ? de contribuer à renforcer les moyens d'existence des populations ? ▪ Quelles sont les forces, faiblesses, opportunités et menaces pour le développement et / ou la répliquabilité et l'essaimage des actions de résilience proposées dans le cadre du programme ? (L'analyse devra être spécifique par volet).

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les projets avec une composante économique sont-ils viables ? Le programme a-t-il eu un réel impact sur la viabilité et la pérennité économique des activités menées par les acteur.ices ?
<p>Sur le volet actions pilotes et actions de recherche et développement techniques (PRODER, Biofermes, Madjilebé) :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les actions de recherche et développement ont-elles permis d'enrichir l'offre de produits et de services impactant positivement la lutte contre le dérèglement climatique ? ▪ Les actions de recherche et développement ont-elles permis de favoriser l'économie locale et circulaire ? ▪ Dans quelle mesure ces actions ont un potentiel de répliquabilité (pour une poursuite de l'initiative en phases 2 et 3 ?)
<p>Sur la stratégie d'intervention :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les stratégies développées ont-elles intégré la question du genre ? ▪ Les stratégies développées ont-elles contribué à une meilleure prise en compte des jeunes ? ▪ Quels sont les besoins non couverts au Sénégal et au Tchad qui pourraient nécessiter un accompagnement accru des partenaires ? ▪ Avec quelle stratégie d'intervention ? Par quel type d'acteur.ices ? <p>Plus spécifiquement :</p> <p>Sur les actions énergie : les stratégies d'appui aux filières de production/diffusion d'équipements énergétiques sont-elles adaptées aux capacités de financement des ménages et aux pratiques des acteurs? Efficaces du point de vue d'un impact environnemental rapide, significatif et durable ?</p> <p>Sur les actions gestion des forêts/préservation des ressources naturelles et reboisement : Les modèles de gestion et de reboisement initiés /mis en œuvre/accompagnés (en fonction des projets) sont-ils adaptés au contexte ? permettent-ils de répondre qualitativement et quantitativement aux problématiques de disponibilité des ressources ? sont-ils adaptés aux recommandations du diagnostic de vulnérabilités ?</p> <p>Sur les actions agroécologie (Sénégal) : les actions accompagnées et mises en œuvre sont-elles adaptées à la zone ? ont-elles permis aux producteurs de diversifier et/ou augmenter leurs moyens d'existence ?</p>
<p>Sur le dispositif d'appui et de mise en œuvre :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les équipes RST ont-elles contribué à structurer davantage les partenaires de manière compétente, pertinente, efficace, efficiente ? Est-ce qu'il y a des contraintes à prendre en compte ? ▪ Le système de suivi du projet et des acteurs (indicateurs de suivi, base de données, appui du pôle CEF et relation siège-terrain, dispositif de capitalisation multi-pays, etc.) a-t-il permis un pilotage efficace du programme ?

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les indicateurs de résultats et d'objectifs sont-ils pertinents ? les indicateurs d'impact proposés par le biais du cadre commun d'analyse et de partage autour de la résilience sont-ils suffisants pour permettre de mesurer l'impact du programme ? Sa contribution à la résilience climatique sur les territoires ciblés ? ▪ les moyens (RH et financiers) mis à disposition du dispositif de suivi-évaluation sont-ils suffisants ? ▪ Les moyens mis à disposition du projet étaient-ils suffisamment dimensionnés (ressources humaines, moyens financiers, moyens matériels...) ? ▪ Le montage partenarial (ID/ARD de Fatick, ID/UFEP et ID/AVN) a-t-il permis aux quatre structures d'assurer les missions qui leur étaient dévolues dans le cadre du programme ? En quoi les partenariats ont-ils contribué à l'atteinte des objectifs du programme ? Quelles ont été les forces et les faiblesses du partenariat ? ▪ Les différents partenariats noués ou collaboration ponctuelles avec divers organisations ou acteur-ices de l'écosystème (SOL, Planète Bois, collectivités, ONG/programmes, etc.) ont-ils été pertinents ? Quelles recommandations peuvent être faites pour améliorer ou renforcer cet aspect ?
--	--

2.3. Demandes de recommandations

Il est demandé que le-la consultant.e puisse faire des recommandations afin qu'ID et ses partenaires puissent améliorer leurs interventions futures, notamment sur les questions suivantes :

En lien avec **l'objectif de renforcement des partenaires** :

- Quelles actions pourraient être envisagées pour renforcer la structuration, l'autonomie et la légitimité des organisations partenaires ?
- Comment réorienter les modes et modalités de partenariat en vue d'améliorer l'efficacité et la qualité des interventions d'ID ? Y a-t-il d'autres options de partenariats qu'ID pourrait étudier ? Quels seraient les facteurs de risques et de réussites de ses potentiels partenariats ? Comment faciliter l'échange de bonnes pratiques et la capitalisation entre les partenaires du programme dans le cadre du Cadre Commun sur la résilience ? Quelles actions pertinentes pourrait-on apporter au cadre commun d'analyse et de partage autour de la résilience pour s'assurer d'une contribution des activités développées aux options d'adaptation préconisées dans le diagnostic ?

En lien avec **la résilience territoriale et le développement d'activités d'atténuation/adaptation au changement climatique** :

- Quelles sont les conditions pour élargir la viabilité des résultats de la 1^{ère} phase et prolonger la dynamique engagée sur la suite du programme et au-delà du projet ?
- Quelles sont les conditions pour permettre un développement et/ou essaimage des activités les plus pertinentes de la 1^{ère} phase ? (au regard du diagnostic de vulnérabilités, des besoins évalués et des échanges avec les partenaires et autres parties prenantes)
- Comment faciliter davantage l'implication des femmes et des jeunes dans le développement d'activités résilientes face au changement climatique ?
- En lien avec le diagnostic de vulnérabilités et les options d'adaptation proposées, les priorités stratégiques des partenaires et autres personnes ressources des territoires, quelles

améliorations peuvent être apportées au programme pour contribuer davantage à la résilience climatique des territoires ? Quelles actions complémentaires ? En relation avec quels acteurs des territoires ? Quel rôle complémentaire pourrait jouer ID pour garantir une contribution plus forte à la résilience climatique des territoires ciblés ?

Sur les actions énergie :

- Que poursuivre et/améliorer/suspendre/modifier pour s'assurer de la pérennité et de l'efficacité des stratégies de diffusion d'équipements d'efficacité énergétique ?
- Quels rôles peuvent continuer à jouer ID et ses partenaires en phase 2 pour garantir la pérennité de ces filières ? Leur viabilité économique et environnementale, en lien avec la nécessaire adaptation aux changements climatiques ?

Sur les actions gestion des ressources naturelles/préservation des ressources naturelles et reboisement :

- Que poursuivre/améliorer/suspendre/modifier pour s'assurer d'une gestion durable des ressources forestières, qui garantissent la disponibilité en bois-énergie sans entrer en concurrence avec les cultures vivrières, maraîchères ou de rente impactées par le changement climatique et s'assurer de préserver la biodiversité ?
- Quelles activités semblent pertinentes à poursuivre, renforcer et/ou développer pour garantir la viabilité et pérennité des modèles de gestion initiés ?

En lien avec le pilotage du programme :

- Quelles améliorations pourrait-on apporter au dispositif d'appui, de suivi et de mesure d'impact ? Quelles seraient les points d'attention et les précautions à prendre, afin de maintenir des objectifs d'efficacité et de qualité ?

2.4. Méthodologie de l'évaluation

2.4.1. Modalité de pilotage et présentation des résultats de l'évaluation

L'évaluation externe couvrira l'ensemble des activités menées depuis novembre 2021. Elle nécessite des déplacements sur le terrain, **au Sénégal et au Tchad**. Les équipes partenaires du Burkina Faso seront également consultées à distance pour faciliter l'analyse.

Une réunion de cadrage sera organisée. En fonction de la localisation du consultant-e et/ou du binôme, le format de cette réunion pourra se réaliser soit :

- A distance avec la présence des interlocuteur-ices clés ;
- En présentiel, au siège d'ID à Poitiers, impliquant les directions pays Tchad et Sénégal avec la présence des interlocuteur-ices clés à distance. Il s'agira de préparer la mission, définir l'organisation logistique et finaliser les éléments conducteurs de l'évaluation.

Une méthodologie participative est requise et une attention spécifique sera attachée à l'implication des parties prenantes au cours de l'évaluation : partenaires du programme UFEP, ARD de Fatick, l'AVN, SEEPAT), partenaire technique (SOL), équipes ID (Directrice Pays Tchad, Directeur Pays Sénégal, équipes PRODER, Biofermes et Madjilebé) équipes thématiques au siège (Climat, Energie, Forêts et pôle Accompagnement et Renforcement des acteurs), Directeur des Opérations, Directeur Général.

L'adhésion des équipes-projet, des directions-pays et de la thématique CEF aux constats et aux recommandations sera importante pour l'avenir. Le-la consultant-e veillera à mettre en œuvre une méthodologie garantissant cette adhésion.

2.4.2. Etude préalable.

En premier lieu, l'équipe d'évaluateur.ices prendra connaissance et analysera les différentes activités et projets de la CP RésiSTerre à travers une revue documentaire des documents ressources du programme. ID mettra notamment à disposition :

- Demandes de financements, rapports annuels et intermédiaires aux bailleurs concernant le RST Tchad, Sénégal et multi-pays ;
- Les différents outils de suivi renseignés et les rapports internes.

Cette revue documentaire pourra être complétée d'entretiens jugés utiles par l'équipe d'évaluateur.ices.

2.4.3. Enquêtes terrain.

Dans un deuxième temps seront réalisées des enquêtes terrain afin d'observer les méthodes, pratiques et activités mises en œuvre sur le terrain. L'équipe de consultant.es réalisera l'évaluation à travers des entretiens individuels et/ou collectifs à Moundou et ses environs (Province du Logone Occidental-Tchad), à Ndem, à Mbacké Kador et dans la région de Fatick (Sénégal) en intégrant les partenaires, bénéficiaires des actions et tout groupe cible jugé pertinent.

ID s'engage à faciliter le travail de l'équipe de consultant.es en mettant à sa disposition l'ensemble des documents nécessaires au bon déroulement des missions et en facilitant les contacts et prises de RDV.

Les consultant.es seront en charge de proposer leur méthodologie, notamment celle qu'ils.elles préconisent pour consulter les parties prenantes. Si pertinent, les évaluateur.ices pourront mener des entretiens supplémentaires auprès de personnes ressources complémentaires (équipes locales, siège comme partenaires) pour étayer l'analyse.

Au terme des rencontres avec les différentes parties prenantes du projet, l'équipe de consultant.es organisera des ateliers de restitution et de réflexion au Sénégal et au Tchad en présence des équipes projet, des membres de l'UFEP, de l'ARD de Fatick, d'AVN et éventuellement d'autres partenaires clefs. Ces ateliers de restitution seront considérés comme un préalable au rapport final et permettront de proposer des axes de réflexion et de débats qui pourront alimenter la rédaction du rapport final.

2.4.4. Livrables attendus

Le produit de l'évaluation de la 1^{ère} phase du programme RST s'articulera de la façon suivante :

- **Un document support à la présentation des résultats intermédiaires** en fin de mission terrain, suite à l'atelier de restitution sur place (type pwp/canva) ;
- **Un rapport provisoire après la fin de la mission terrain et les premiers ateliers de restitution ;**
- **Un rapport principal d'évaluation** (d'une trentaine de pages maximum) rappelant le contexte, les objectifs et la méthodologie de l'évaluation et comprenant les résultats détaillés de l'évaluation relatifs aux objectifs fixés, ainsi que les perspectives et les recommandations faites par les évaluateur·trices ;
- **Une synthèse/résumé exécutif de l'évaluation** (en 4 pages maximum) ;
- **Des annexes** (dont la liste sera à définir préalablement entre le commanditaire et les consultant.es) ;

L'ensemble des livrables sera soumis en version électronique (word et PDF).

Si les conditions de déplacement le rendent possible, une restitution finale en France est à prévoir, au siège d'ID à Poitiers.

2.5. Profil des évaluateur.ices et critères de sélection

2.5.1. Profil attendu

L'équipe d'évaluation sera composée d'au minimum deux personnes. Les compétences suivantes sont recherchées :

- ▼ Connaissances et expériences solides de la solidarité internationale, et des mécanismes de financement AFD
- ▼ Solide expérience de terrain en suivi-évaluation de projets en lien avec la thématique résilience climatique, le renforcement d'organisations partenaires et le développement d'activités économiques et environnementales locales liées aux enjeux d'accès à l'énergie, de gestion des ressources naturelles et /ou d'énergie.
- ▼ Bonne compréhension et connaissances de la thématique atténuation/adaptation au changement climatique
- ▼ Connaissance avérée de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, idéalement du Sénégal et du Tchad, en milieu rural (les équipes d'évaluateur.ices composées de nationaux et internationaux sont vivement encouragés).
- ▼ Fortes capacités d'observation, d'analyse et de synthèse. Qualités rédactionnelles indispensables.
- ▼ Maîtrise indispensable du français (les équipes d'ID sur place au Sénégal et au Tchad pourront faciliter la traduction langues locales-français).

2.5.2. Modalités de candidature

Les candidat.es sont invité.es, en prenant connaissance des présents termes de référence, à faire une proposition technique et financière complète pour la réalisation de l'évaluation **avant le 08 juin 2024**. Les éléments suivants doivent être précisés dans l'offre :

- Compréhension de la problématique et compréhension de la demande ;
- Démarche méthodologique proposée (précisant comment les évaluateur.ices comptent aborder les questions citées dans ces TdRs)
- Présentation de l'équipe de consultant.es : CV précisant l'expérience des expert.es, références, répartition des rôles et responsabilités au sein de l'équipe.
- Détail des prix et coûts de la prestation, respect du plafond budgétaire proposé (avec précisions quant aux différents postes de dépenses : honoraires, transport aérien, frais de déplacement jusqu'aux bureaux ID Sénégal (Mbour)) ; - *ID prendra en charge les déplacements locaux dans le cadre des enquêtes terrain et entre Ndjamena et Moundou pour le Tchad*
- Calendrier proposé.

Le calendrier suivant doit être impérativement respecté :

Phases/livrables attendus	Période indicative
Date limite de réception des offres	08 juin 2024 (20h heure française)
Sélection des offres	12 juin 2024
Réunion de cadrage méthodologique	Semaine du 24 juin 2024
Etude préalable	Du 01^{er} au 21 juillet 2024
Enquêtes terrain	Du 22 juillet au 01^{er} août 2024 (Tchad) <i>À déterminer en concertation avec les équipes terrain pour le Sénégal</i>
Restitutions orales terrain	A déterminer
Rapport provisoire	29 septembre 2024

Restitution orale finale ID	Début octobre 2024
Rapport final	Fin octobre 2024

2.5.3. Modalités de sélection des offres

La sélection des prestataires se fera par un Comité de sélection des offres composé de :

- L'équipe thématique CEF (Responsable thématique, chargé de mission)
- Les Directions Pays Sénégal et Tchad

La sélection des offres se fera sur la base des critères suivants :

Proposition technique (70 % de la note finale)

- Compréhension des TdRs : 15 %
- Méthodologie proposée : 15 %
- Savoir-faire, expériences, complémentarité avec expériences précédentes : 35%
- Calendrier : 5 %

Proposition financière (30% de la note finale)

2.6. Modalités financières et réponse

Le budget disponible pour cette évaluation ne doit pas dépasser **35 000 euros TTC**. La proposition financière présentée par le-la consultant-e (ou le binôme) devra comprendre tous les coûts : les honoraires du-de la consultant-e ou de l'équipe de consultant-es, les per diem de l'équipe de consultant-es en France/Europe, au Sénégal et au Tchad les frais de transports en France/Europe et internationaux et toutes autres dépenses en lien avec les activités prévues (y compris les éventuels ateliers de restitution à Fatick, à Moundou et à Ndem et une réunion à Poitiers si possible en cas de recrutement international). Les nombres de jours prévus seront à détailler poste par poste avec leur prix unitaire. Les modalités de paiement seront précisées à la signature du contrat.

Les propositions techniques et financières devront être retournées à Initiative Développement, **au plus tard le 8 juin à 20h (heure française)**, sous forme électronique (email) à :

Camille TIGNON : Responsable thématique Climat, Energie, Forêts : c.tignon@id-ong.org

Tristan BONNEC, chargé de mission Climat, Energie, Forêts : t.bonnec@id-ong.org

Les candidat.es sont priés d'indiquer en objet du mail : EVAL RésiSTerre.

ID se réserve la possibilité de solliciter des précisions sur les offres reçues dans un délai de 3 jours après réception.

ANNEXES

Annexe 1 : Contextes nationaux

a) Sénégal

Le **Sénégal** est situé en Afrique de l'Ouest et abrite 17,3 millions d'habitants (World Bank, 2022). Il s'agit de l'un des pays les plus stables du continent africain en ayant connu depuis son indépendance, en 1960, trois alternances politiques pacifiques. En 2024, le pays a élu son 5^e président, Bassirou Diomaye Faye, avec la majorité des voix lors du 1^{er} tour des élections le 24 mars. Le pays a été jusqu'ici préservé des violences qui sévissent dans la région malgré l'existence de groupes terroristes actifs dans des pays limitrophes.

En 2023, les tensions politiques dues aux arrestations de personnalités et de militants de l'opposition, l'inflation persistante à 6,1% et les retards dans la production d'hydrocarbures ont entraîné un ralentissement de la croissance pour atteindre 3,7% (World Bank, 2024). Liée à la baisse du pouvoir d'achat des ménages, la croissance de la consommation privée a ralenti. En parallèle, les incertitudes sur le plan sociopolitique ont impacté l'investissement et se sont accompagnées d'un ralentissement du secteur tertiaire. Les vulnérabilités structurelles du Sénégal telles que la faible productivité, le capital humain limité, l'émigration des jeunes ou encore la forte proportion d'informalité dans l'économie persistent. L'économie sénégalaise repose encore largement sur l'agriculture et sur les services malgré des efforts de diversification vers l'industrie.

Avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,517, le Sénégal se situe dans la catégorie des pays à faible développement humain à la 169^e place sur 193 pays (UNDP, 2022). La reprise économique post-pandémie Covid-19 repose sur le Plan Sénégal Emergent (PSE) et représente le principal défi de développement. Le PSE promeut une croissance durable et inclusive ainsi que le renforcement de la résilience des populations, notamment, en abaissant les coûts énergétiques, en réduisant l'empreinte carbone et en optimisant l'énergie.

b) Burkina Faso

Le **Burkina Faso** est un pays sahélien enclavé abritant 22,6 millions d'habitants (World Bank, 2022). Ce pays est caractérisé par une instabilité politique, notamment avec le coup d'Etat du 30 septembre 2022 ayant mené au renversement du lieutenant-colonel Paul Henri Sandaogo Damiba et à la mise en place d'un président de la transition, le capitaine Ibrahim Traoré.

Depuis 2016, le Burkina Faso est la cible d'attaques terroristes entraînant des déplacements de populations, le nombre de déplacés internes passant de 50 000 personnes en 2019 à 2,06 millions en 2023. Avec le Mali et le Niger, le Burkina Faso fait partie de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) qui permet de mutualiser les efforts contre le terrorisme grâce à une défense commune. Par ailleurs, à cause d'un manque de soutien face au terrorisme, cette alliance a pris la décision de quitter la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) le 28 janvier 2024.

Au niveau économique, la croissance pour 2023 est estimée à 3,2% dont le principal moteur est le secteur des services, représentant 48% du Produit Intérieur Brut (PIB). L'économie burkinabé repose également sur l'agriculture dont la croissance a été ralenti par les problèmes de sécurité, limitant l'accès aux zones rurales. En 2023, l'inflation est tombée à 0,7% après un pic à 14,1% en 2022 ce qui a soutenu la consommation des ménages et réduit le taux d'extrême pauvreté de 0,7 point de

pourcentage. Néanmoins, la situation humanitaire reste critique avec, notamment, 2,3 millions de personnes confrontées à une grave insécurité alimentaire en décembre 2023.

Le Burkina Faso est classé dans la catégorie des pays à faible développement humain avec un IDH de 0,438 en 2022 le plaçant 185^e sur 193 pays (UNDP, 2022). Les secteurs de la santé et de l'éducation sont particulièrement impactés par le contexte sécuritaire avec l'accès limité aux services de santé pour 3,8 million de personnes en décembre 2023 et la fermeture de 20% des écoles primaires et secondaires. Actuellement, les perspectives futures dépendent des risques de détérioration de la situation sécuritaire, d'instabilité politique, de chocs climatiques et du retrait de la CEDEAO. Le Burkina Faso fait partie des pays les plus vulnérables au changement climatique, se classant 157^e sur 185 pays évalués par le ND-GAIN Index.

c) Tchad

Le **Tchad** est un pays sahélien enclavé d'Afrique centrale abritant 17,7 millions d'habitants (World Bank, 2022). Ce pays est confronté à des problèmes sécuritaires liés aux conflits dans les pays limitrophes, notamment aux flux de réfugiés provenant du Soudan, de la République centrafricaine et du Nigéria. Il est aussi confronté aux effets du changement climatique, notamment l'accélération de la désertification et de l'assèchement du lac Tchad. En effet, vis-à-vis de la vulnérabilité au changement climatique, ce pays est classé 184^e sur 185 pays évalués par le ND-GAIN Index.

Au niveau politique, la transition politique suite au décès du président Idriss Déby Itno en avril 2021 et dirigé par Mahamat Idriss Déby Itno a été prolongée par le Dialogue national inclusif et souverain tenu entre août et octobre 2022. Néanmoins, l'opposition a protesté contre cette décision, ce qui a entraîné des manifestations violentes en octobre 2022. La nouvelle constitution a été approuvée à 86% lors d'un référendum constitutionnel organisé le 17 décembre 2023. Ainsi, l'Agence nationale de gestion des élections a annoncé les dates des prochaines élections présidentielles avec un premier tour prévu le 6 mai 2024 et un deuxième tour le 22 juin 2024.

Etant un pays producteur de pétrole depuis 2003, l'économie tchadienne est très dépendante de cette ressource. Cette production pétrolière soutient alors la croissance tchadienne estimée à 4,1% pour 2023. Pour 2024, le secteur agricole devrait contribuer à la croissance de manière plus considérable grâce à sa reprise suite aux inondations de 2022. Malgré une décélération de l'inflation alimentaire à 4,8%, l'insécurité alimentaire reste un problème majeur au Tchad (World Bank, 2024).

Avec un IDH de 0,394, le Tchad est classé dans les pays à faible développement humain et se positionne à la 189^e place sur 193 pays (UNDP, 2022). La pauvreté et la vulnérabilité sont prégnantes avec 30,8% de la population tchadienne vivant sous le seuil de pauvreté (2,15 dollars par jour et par habitant [PPA 2017]) en 2022. Actuellement, les restrictions sécuritaires, la faible couverture géographique des programmes de protection sociale et la crise actuelle au Soudan limitent les possibilités de réduction de l'extrême pauvreté. Par ailleurs, le Tchad a l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés avec 856 décès pour 100 000 naissances (World Bank, 2024).

Annexes 2- documents de référence pour l'évaluation.

- ▼ Note d'initiative ONG de la Convention Programme RésiSTerre
- ▼ Rapport exécutif de la tranche 1
- ▼ Rapports annuels, intermédiaires et finaux par volets, transmis aux différents bailleurs
- ▼ Programmes d'activités des tranches 1 et 2
- ▼ Note d'engagement sur l'insertion intégrale des jeunes
- ▼ Outils de suivi de la Convention Programme (par volet/projet)
- ▼ Productions des projets et sujets transverses (diagnostics et études, documents de formations, Compte-rendus d'activités, etc.)

Annexe 3. Cadre logique RésiSTerre (sur demande)